VERLINGUE

S'ENGAGER AUJOURD'HUI POUR CONCEVOIR DEMAIN



Calendrier vaccinal

Aujourd'hui, il existe **12 vaccinations obligatoires pour les enfants nés après le 1er janvier 2025**. Celles-ci entrent dans le cadre de leur couverture vaccinale.

Le vaccin contre les méningocoques ACWY, qui a remplacé celui contre les infections à méningocoques C, est devenu obligatoire le 1er janvier 2025. Il en est de même pour le vaccin contre le méningocoque B.

Le calendrier vaccinal est actualisé chaque année par le ministère de la Santé et de la **Prévention**, sur avis d'une commission d'experts scientifiques, la **Commission technique des vaccinations** de la Haute Autorité de santé (HAS). Celui-ci :

- Fixe les vaccinations pour les personnes résidant en France, en fonction de leur âge. Ainsi, pour les nourrissons de moins de 2 ans, le parcours vaccinal est constitué de 6 rendez-vous et 10 injections (avec des vaccins combinés)
- Donne des recommandations générales
- Donne des recommandations particulières pour des personnes présentant des risques accrus du fait de leur état de santé ou d'une exposition plus forte
- Fixe le rythme des injections

2026 Calendrier simplifié des vaccinations

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons													
Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans et +
BCG	■													
DTP et Coqueluche		■		■			■			■	■		Tous les 20 ans	Tous les 10 ans
Hib		■		■			■							
Hépatite B		■		■			■							
Pneumocoque		■		■			■							■
ROR								■	■					
Méningocoques ACWY						■		■			■	■		
Méningocoque B			■		■			■						
Rotavirus		■	■	■										
HPV											■	■		
Grippe														Tous les ans
Covid-19														Tous les ans
Zona														■
VRS*														75 ans et +

*Les nourrissons doivent être immunisés contre le VRS soit par vaccination de la femme enceinte, soit après leur naissance.

LE PARCOURS VACCINAL AVANT 18 ANS

Nombre d'enfants vaccinés

Les vaccinations sont fortement concentrées avant l'âge de 2 ans, période durant laquelle est réalisée la majorité des vaccins obligatoires et recommandés. Les vaccins combinés occupent une place centrale dans ce parcours, permettant une protection contre plusieurs maladies lors d'une même injection. Les vaccinations deviennent ensuite plus ponctuelles et correspondent principalement aux rappels de l'enfance et de l'adolescence, ainsi qu'à certaines vaccinations spécifiques, notamment contre le papillomavirus humain (HPV).

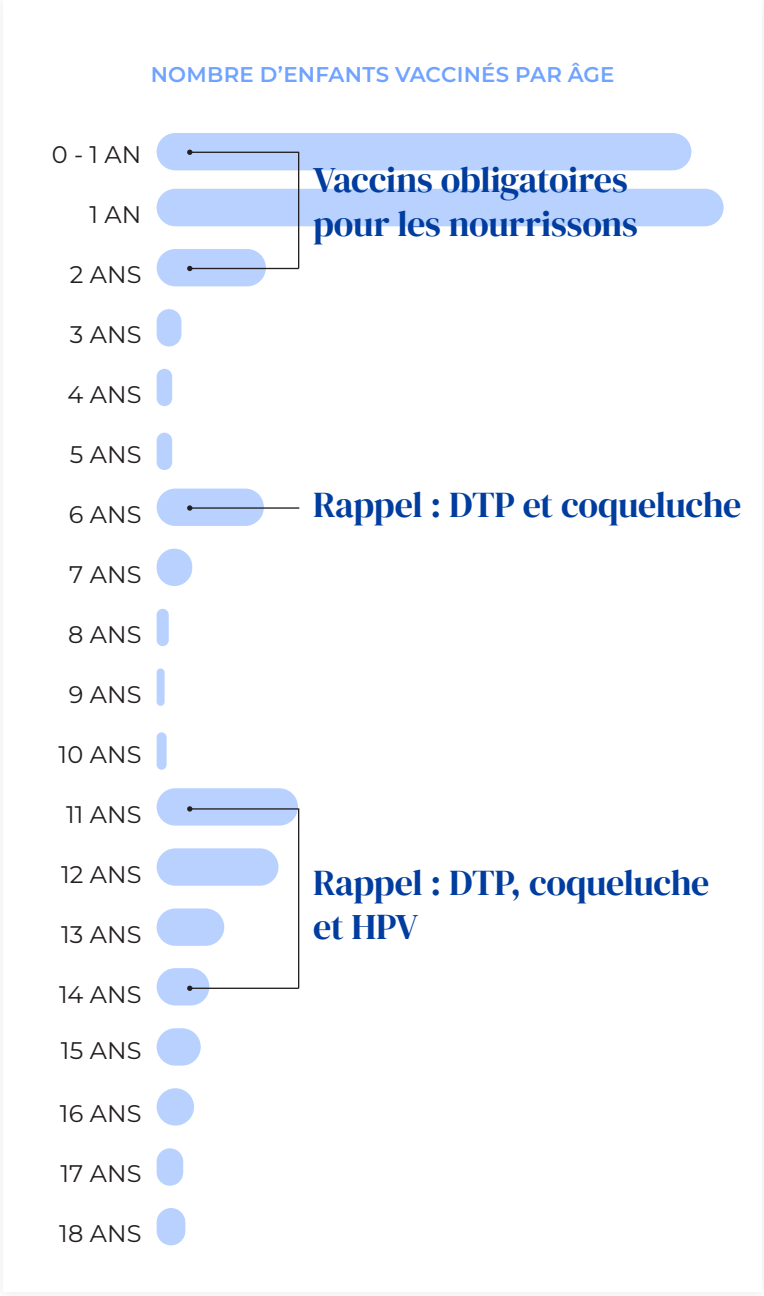

PRÉVENIR le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite tout au long de la vie

Les rappels du vaccin DTP sont recommandés à 25 ans, 45 ans et 65 ans, puis tous les 10 ans. Pourtant, la couverture vaccinale reste faible chez les adultes. Selon une étude*, seuls 53 % des adultes sont à jour de leur rappel à 25 ans et 43 % à 45 ans.

Vérifier régulièrement son statut vaccinal permet de maintenir une protection efficace contre ces maladies graves.

** Couverture vaccinale des rappels contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite chez les adolescents et les adultes en France, au 31 décembre 2024, Infectious Diseases Now*

Source : portefeuille Verlingue 2024-2025

[PUBLIC] Propriété du groupe Adelaïde. Communication restreinte et soumise à autorisation du rédacteur.
Les informations figurant dans la présente publication ont pour vocation d'aborder le thème concerné de manière générale ; elles ne sauraient avoir une valeur contractuelle ou être assimilées à un conseil personnalisé et exhaustif.
Verlingue, Courtier en assurances SAS au capital de 2 606 916 € Siège social : 12 rue de Kerogan - CS 44012 - 29335 QUIMPER cedex Code NAF/APE 6622Z
Siren 440 315 943 RCS QUIMPER N° Orias : 07 000 840 www.orias.fr N° de TVA intracommunautaire FR 95 440 315 943 Relevant du contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4, place de Budapest CS 92459 75436 PARIS cedex 09 https://acpr.banque-france.fr [12.20]